



INDUS'trions 16 Octobre 2009

EDITO

Madame, Monsieur, cher (ère) adhérent (e),

L'environnement est devenu un enjeu incontournable et la gestion des déchets qui en est le 1er échelon représente une nécessité pour nos entreprises, en raison de l'évolution rapide des réglementations et des attentes sans cesse croissantes de nos clients.

C'est pourquoi, pour la 8ème année consécutive, nous renouvelons l'opération INDUS'TRIONS qui, sous l'égide de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var, est devenue départementale. Cette année huit autres zones d'activités s'engagent à nos côtés pour cette manifestation au cours de laquelle nous élargissons la liste des déchets.

L'environnement nous concerne tous, nos déchets sont valorisables et font l'objet d'un cadre réglementaire strict. Soucieux de vous apporter toujours plus de services, l'Afuzi vous donne rendez-vous le **VENDREDI 16 OCTOBRE** pour cette opération qui verra, en plus de la collecte habituelle, la collecte des lampes et tubes néon usagés, des emballages souillés ou contenant divers produits (vernis, colles, peintures, encres, résines, solvants ou aérosols).

Faites un geste éco-logique... et éco-nomique : apportez vos déchets. Nous vous attendons nombreux !

Philippe BARTIER
Vice Président de l'AFUZI
et Président de la commission environnement

CONFERENCE de 10 à 11 HEURES



Réchauffement climatique, Répuisement des ressources énergétiques, augmentation du coût de ces dernières, responsabilité sociétale et développement durable, telles sont les raisons et problématiques pour lesquelles les économies d'énergie reviennent sur le devant de la scène. Désormais, l'entrepreneur tout comme le particulier, ne peut plus ignorer le facteur énergie dans sa gestion courante, et dans ses choix d'investissements.

Dans le cadre de la Mission Énergie créée par C.C.I du Var afin d'accompagner les PME varoises pour réaliser des économies d'énergies et mettre en œuvre des énergies renouvelables, nous vous proposerons salle de conférence de l'AFUZI, de 10 à 11 heures, une présentation sur le thème : " Maîtriser vos consommations énergétiques ". Animée par Monsieur Michel HOURS, conseiller Énergie de la C.C.I.V, cette rencontre permettra de présenter le dispositif du

programme Change de l'Union Européenne sur l'amélioration de l'efficacité énergétique des entreprises et qui bénéficie du soutien de l'ADEME et de la Région PACA.

Ce programme conduit à réduire les dépenses d'énergie, identifier de nouvelles ressources par la mise en œuvre d'énergies renouvelables, améliorer l'image de l'entreprise, identifier des opportunités de création d'activités ou de produits nouveaux, connaître et respecter les obligations réglementaires, créer un réseau de professionnels

Il sera proposé aux PME un pré-diagnostic gratuit permettant d'identifier les points d'économies sachant que dans l'avenir des obligations d'efficacité énergétique seront mises en place (par exemple : la location des locaux).

INSCRIVEZ VOUS PLACES LIMITEES...

(bulletin page 4)

PROGRAMME

- 8^h à 12^h :
Accueil des adhérents et collecte.
- 9^h à 11^h 30 :
Ouverture des stands.
- 10^h à 11^h :
Conférence animée par Michel HOURS CCIV.
- 11^h 30 :
Accueil des personnalités,
Visite des stands,
Bilan de l'opération avec la presse,
Verre de l'amitié.

"Notre zone" pas "La zone"

DEPOTS RÉSERVÉS AUX ADHÉRENTS SIGNATAIRES DE LA CHARTE

COUT PRIS EN CHARGE * PAR L'AFUZI (recyclage et transport)



Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques

* Gratuité limitée à 300 kgs par adhérent
Facturation par Afuzi au delà : 0,35 € HT le kg

- tous les matériels informatiques : unités centrales, écrans, imprimantes...
- tous les matériels électriques : onduleurs, petits outillages, distributeurs boissons, machines outils, petits et gros électroménager : réfrigérateurs, climatiseurs, friteuses, cafetières, etc...
- tous les matériels électroniques : télécommandes, cartes, téléphones portables, pièces détachées diverses, etc...
- câbles



Chaque entreprise déposante recevra un Bulletin individuel de Suivi des Déchets (nature, nombre de matériels et poids)

PILES et BATTERIES (hors auto)



LAMPES TUBES NEON



PALETTES BOIS UNIQUEMENT



CARTOUCHES d'ENCRE et de TONER

**COUT DU RECYCLAGE A LA CHARGE DES ENTREPRISES DEPOSANTES
TRANSPORT PRIS EN CHARGE PAR L'AFUZI**



EMBALLAGES SOUILLES VIDES OU CONTENANT

- Vernis, colles, peintures, encres, résines :0,55 € le kg
 - Solvants :0,65 € le kg
- sur ces deux tarifs la société SECHE appliquera 30 % de réduction correspondant à la subvention de l'agence de l'eau (voir page 3)
- Aérosols (sans subvention) :1,50 € le kg

Chaque entreprise déposante recevra un Bulletin individuel de Suivi des Déchets (nature des produits et poids)

LES STANDS

INSTITUTIONNELS



PRÉSENTATION - INFORMATION SUR LES ACTIONS DES INSTITUTIONNELS EN MATIÈRE DE :
- DÉVELOPPEMENT DURABLE
- FILIERES DE RECYCLAGE
ACTIONS ENVIRONNEMENTALES DANS LES ZONES D'ACTIVITES

MISE EN PLACE de CONTAINERS ORDURES MENAGERES SUR L'ENSEMBLE DE LA Z.I



Le tri, l'acte solidaire.



Les entreprises ne possédant pas encore de container pourront, sur les stands de la ville de La Garde et de la communauté de communes de la Vallée du Gapeau, en faire la demande sachant qu'à partir de 2010 les sacs et cartons hors containers ne seront plus ramassés sur la Z.I.

nos PARTENAIRES vous informent



La collecte et le démantèlement des déchets informatiques, électriques et électroniques : extraction des éléments dangereux, valorisation...
Etablissement de conventions pour les entreprises acceptant de donner des ordinateurs en vue de leur réutilisation après remise à niveau.



Disparition progressive des lampes énergivores : comment s'éclairer mieux, technologies disponibles... La collecte et le recyclage des ampoules et tubes néon : organisation de la filière, nature des produits recyclables, points de dépôt pour les professionnels...



Tout "PRODUCTEUR" est RESPONSABLE de ses DECHETS SPECIAUX et DANGEREUX : la collecte, l'identification et le traitement de ces déchets.

Information sur les aides financières : Agence de l'Eau

Pour les emballages souillés ou contenant divers produits, il faut savoir que l'Agence de l'Eau, dans le cadre de cette opération, fait bénéficier les déposants d'une subvention de 30 % qui sera directement déduite de la facture établie par la société SECHE pour chaque déposant. La date de cette facture permet de déterminer la période de trois ans durant laquelle l'entreprise facturée bénéficiera de cette subvention.

Pour ce faire, pour cet Indus'Trions 2009, il est donc nécessaire de se pré-inscrire pour l'établissement du contrat permettant de bénéficier de la subvention de l'agence de l'eau et des conditions tarifaires privilégiées qui nous ont été accordées pour cette opération (voir page DEPOTS).



RECYCLAGE DES PALETTES : modalités de collecte, valorisation...



RECYCLAGE des CARTOUCHES d'ENCRE et de TONER : modes de collecte...

INSCRIPTION

pour l'opération **INDUS'TRIONS** du 16 octobre 2009



à retourner à l'AFUZI avant le 1^{er} octobre

NOM DE LA SOCIETE :

ADRESSE GEOGRAPHIQUE :

BOITE POSTALE / CODE POSTAL : BP.....830.....

Nom du responsable à contacter :

Téléphone (ligne directe si possible) :

MERCI DE COCHER LES CATEGORIES DE DECHETS QUE VOUS DEPOSEZ

NATURE DES DECHETS QUI SERONT DEPOSES

- Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
- cartouches d'encre et toners
- palettes bois
- piles et batteries au plomb (hors automobile)

NOUVEAUTES 2009

- lampes et néons hors d'usage
- emballages souillés ou contenant : vernis, colles, peintures, encres, résines, solvants
- aérosols

INSCRIPTION POUR LA CONFERENCE

- Monsieur / Madame
PARTICIPERA DE 10 A 11 HEURES A LA CONFERENCE
sur le thème " Maîtriser vos consommations énergétiques " animée par Mr Michel HOURS, conseiller Énergie de la CCIV

CACHET DE L'ENTREPRISE

Fait le :

Signature

AFUZI - 1041 avenue de Draguignan - BP 02 - 83087 TOULON CEDEX 9
Tél. : **04.94.08.81.81** - Fax : **04.94.75.27.39** - Email : **info@afuzi.fr** - Site : **www.afuzi.fr**